

Relevé de décisions du Conseil communautaire du lundi 1^{er} mars 2010.

Etaient présents ou représentés : Philippe SALASC, Jean-Pierre VAN RUYSKENSVELDE, Jérôme CASSEVILLE, Jean-François CADILHAC, Georges PIERRUGUES, Michel SAINTPIERRE, Monique FLORES, Hélène BARRAL, Maurice DEJEAN, Jean-Marcel JOVER, Valérie DELVAL, Anne-Marie DEJEAN, Robert POUJOL, Alain CALAS, Eric CORBEAU, Claude CARCELLER, Bernard JEREZ, Cyrille CADARS, Louis VILLARET, André YVANEZ, Jacques DONNADIEU, Martine BONNET, Jean-Luc CROIZIER, Caroline COMBES, Jean-Pierre PECHIN, Jean-Pierre GABAUDAN, Armando COSTA FARIA, Michel COUSTOL, Bernard CAUMEIL, Robert SIEGEL, Jean-François RUIZ, Didier LAMONT, Agnès CONSTANT, Fabienne GALVEZ, Jean-Pierre BERTOLINI, François GASTAN, Eric PALOC, GALABRUN Jacky Gérard CABELLO,

Absents ou excusés : Jean-Claude MARC, Christian LASSALVY, SIDERIS André Marie-Claude BEDES, Hélène DELONCA, Daniel REQUIRAND, Marie-Agnès VAILHE SIBERTIN-BLANC, Jean-Pierre DURET, Bernard DOUYSET, Frédéric GREZES, Sylvie CONTRERAS,

Les procès-verbaux des conseils communautaires des 21 décembre 2009 et 25 janvier 2010 sont adoptés.

ADMINISTRATION GENERALE

7^{ème} Vice-président de la Communauté de communes, élection d'un nouveau Vice-président et membre du bureau.

Le Conseil communautaire décide,

Avec 39 suffrages exprimés au premier tour dont 37 voix pour et deux votes blancs,

- **D'élire** Monsieur Philippe SALASC au poste de 7^{ème} vice-président de la Communauté de communes
- **De dire** que Monsieur Philippe SALASC est à ce titre membre du bureau communautaire.

Commission d'appel d'offres, élection de la CAO :

Le Conseil communautaire décide,

Avec 39 suffrages exprimés au premier tour dont 37 voix pour et deux votes blancs,

- **D'élire** les membres de la liste suivante pour composer la commission d'appel d'offres de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en plus de Monsieur le Président, membre de droit :

1. Monsieur JOVER
2. Monsieur SALASC
3. Monsieur DOUYSET
4. Monsieur PALOC
5. Monsieur GASTAN
6. Madame BARRAL
7. Madame CONSTANT
8. Monsieur DESTAN
9. Monsieur COUSTOL
10. Monsieur CROIZIER

Commission spécialisée pour les concessions d'aménagement, élection d'un nouveau membre.

Le Conseil communautaire décide,

Avec 39 suffrages exprimés au premier tour dont 37 voix pour et deux votes blancs,

- **D'élire** les membres de la liste suivante pour composer la commission spécialisée pour les concessions d'aménagement de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en plus de Monsieur le Président, membre de droit :
 1. Monsieur JOVER
 2. Madame BARRAL
 3. Monsieur SAINTPIERRE
 4. Monsieur SALASC
 5. Monsieur DOUYSET
 6. Monsieur PALOC
 7. Monsieur COUSTOL
 8. Monsieur GASTAN
 9. Monsieur BERTOLINI
 10. Madame CONSTANT

FINANCES

Budget principal et budgets annexes, vote du compte administratif 2009.

Le Conseil communautaire décide,

A la majorité des suffrages exprimés,

- **D'adopter** les comptes administratifs 2009 du budget principal et des 8 budgets annexes de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, ces comptes administratifs 2009 étant conformes aux comptes de gestion 2009 transmis par le Trésorier de Gignac

Fonctionnement DEPENSES			Résultats du vote
		CA09	
011	Charges à caractère général	1 579 170,49	Adopté à l'unanimité
012	Charges de personnel	2 389 765,02	Adopté à l'unanimité
014	Atténuation de produits	4 207 081,10	Adopté à l'unanimité
65	Autres charges de gestion courante	700 515,93	Adopté à l'unanimité
66	Charges financières	586 089,12	Adopté à l'unanimité
042	Opérations d'ordre entre sections	530 548,72	Adopté à l'unanimité
DEPENSES DE L'EXERCICE		9 993 170,38	

Fonctionnement RECETTES			Résultats du vote
		CA09	
70	Produit de services	30 362,00	Adopté à l'unanimité
73	Impôts et taxes	7 151 190,39	Adopté à l'unanimité
74	Dotations Subventions,	2 169 691,98	Adopté à l'unanimité
75	Autres produits gestion courante	56 016,47	Adopté à l'unanimité
013	Atténuation de charges	54 550,25	Adopté à l'unanimité
77	Produits exceptionnels	47902,57	Adopté à l'unanimité
79	Transfert de charges	0,00	Adopté à l'unanimité
042	Opérations d'ordre entre sections	14 037,04	Adopté à l'unanimité
RECETTES DE L'EXERCICE		9 523 750,70	

Investissement DEPENSES						Résultats du vote
		CA 2009	RAR 2009	Total réel 2009		
16	Remboursement emprunt	1 489 766,69		1 489 766,69		Adopté à l'unanimité
20	Immobilisations incorporelles	45 400,11	54 464,07	99 864,18		Adopté à l'unanimité
21	Immobilisations corporelles	763 749,75	10 510,45	774 260,20		Adopté à l'unanimité
040	Opérations d'ordre entre sections	12 880,39		12 880,39		Adopté à l'unanimité
DEPENSES DE L'EXERCICE		2 311 796,94	64 974,52	2 376 771,46		

Investissement RECETTES						Résultats du vote
		CA 2009	RAR 2009	Total réel 2009		
10	Dotations fonds divers	857 417,78	0,00	857 417,78		Adopté à l'unanimité
040	Amortissements	523 372,72	0,00	523 372,72		Adopté à l'unanimité
13	subv d'investissement	2 328 676,44	2 874 432,87	5 203 109,31		Adopté à l'unanimité
16	Emprunts	5 860 414,56	0,00	5 860 414,56		Adopté à l'unanimité
19	Différence sur réalisations	7 176,00	0,00	7 176,00		Adopté à l'unanimité
RECETTES DE L'EXERCICE		9 577 057,50	2 874 432,87	12 451 490,37		

Investissement DEPENSES - PAR OPERATION					Résultats du vote
N° opé	Nom opé	CA09	RAR09	Total réel 09	
1015	Plan de circulation OGS	5 247,45	55 847,82	61 095,27	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1016	Aménagement abords Pont du Diable	2 952 551,18	372 158,63	3 324 709,81	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1021	Schéma de gestion des APN OGS	8 712,86	15 322,83	24 035,69	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1024	Abbaye Aniane	0	150 051,06	150 051,06	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1025	Informatisation réseau LP	21 008,21	0	21 008,21	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1027	Aménagement Rocher des Vierges	27 932,58	7 594,43	35 527,01	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1028	Numérisation réseaux AEP ASS	132 317,54	5 581,02	137 898,56	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1029	Mise en place haut débit St Guilhem	0	107 279,16	107 279,16	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1031	Charte graphique et signalétique	19 150,95	0	19 150,95	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1036	Construction HE 3 Fontaines	156 396,37	0	156 396,37	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1037	Aménagement abords PA Camalcé	14 244,36	0	14 244,36	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1038	Création parc multi activités	0	23 322,00	23 322,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1040	Construction ateliers SOM	1 203 018,64	1 107 890,27	2 310 908,91	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1041	Aménagement berges Bélarga	91 539,64	1 794,00	93 333,64	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1043	Equipement bureautique MDS	63 940,19	8 759,50	72 699,69	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1044	Acquisitions réseau LP	81 987,38	31 644,83	113 632,21	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1047	Construction Maison Poterie	93 717,94	233 041,44	326 759,38	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1049	Plan restauration patrimoine	246 696,04	202 908,50	449 604,54	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1050	Espace VTT (APN)	2 579,26	7 141,91	9 721,17	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1054	Réhabilitation logements communaux (PLH)		169 794,00	169 794,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1056	Extension I local Camalcé (OTI)	177 266,94	643,32	177 910,26	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1057	Requalification ZAE La garrigue	10 299,71	1 443 106,84	1 453 406,55	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1060	Siège CCVH	3 055,78	24 602,20	27 657,98	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total opé	5 311 663,02	3 968 483,76	9 280 146,78	

458111	MOD place Sanier Aniane	44 513,10		44 513,10	<i>Adopté à l'unanimité</i>
458115	MOD parking Maison Poterie		472	472,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
458116	MOD traverse St André		113 793,87	113 793,87	<i>Adopté à l'unanimité</i>
458117	MOD place Portal St Guilhem	6 100,38	1 870,54	7 970,92	<i>Adopté à l'unanimité</i>
458118	MOD place du Griffle le Pouget	412 824,71	24 508,24	437 332,95	<i>Adopté à l'unanimité</i>
458119	MOD traverse Vendémian	5 540,77	29 564,82	35 105,59	<i>Adopté à l'unanimité</i>
458122	MOD restauration Pont du Diable	18 714,77	535 767,50	554 482,27	<i>Adopté à l'unanimité</i>

CCVH - COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DES BUDGETS ANNEXES de ZAE

Section de fonctionnement

	Gignac	Le Pouget	Aniane	Montarnaud	St André de Sangonis	St Pargoire	Gignac	Résultats des votes
Dépenses	ZAE la Croix (Camalcé)	ZAE 3 Fontaines	ZAE les Garrigues	ZAE la Tour	ZAE la Garrigue	ZAE E.Carles	ZAC La Croix	
011 Charges à caractère général			214 878,69 €	75 733,32 €	1 664 497,74 €	2 505,00 €	3 549 374,81 €	<i>Adopté à l'unanimité</i>
608 Frais divers			17 233,26 €					<i>Adopté à l'unanimité</i>
65 Reprise solde au BP		23 324,79 €						<i>Adopté à l'unanimité</i>
Variation en cours produc.								<i>Adopté à l'unanimité</i>
713 Biens	650 330,50 €	42 507,52 €	2 143 337,16 €	358 201,49 €	400 864,37 €	3 578,42 €	1 860 062,29 €	<i>Adopté à l'unanimité</i>
66 Intérêts des emprunts	0,00 €	2 967,69 €	17 233,26 €					<i>Adopté à l'unanimité</i>
Total	650 330,50 €	68 800,00 €	2 392 682,37 €	433 934,81 €	2 065 362,11 €	6 083,42 €	5 409 437,10 €	

	ZAE la Croix (Camalcé)	ZAE 3 Fontaines	ZAE les Garrigues	ZAE la Tour	ZAE la Garrigue	ZAE E.Carles St Pargoire	ZAC La Croix	Résultats des votes
713 Variation de stocks	450 000,00 €		2 375 449,11 €	433 934,81 €	1 990 362,11 €	6 083,42 €	5 209 437,10 €	<i>Adopté à l'unanimité</i>
796 Transfert de charges			17 233,26 €					<i>Adopté à l'unanimité</i>
7015 Ventes terrains aménagés		68 800,00 €					200 000,00 €	<i>Adopté à l'unanimité</i>
74 Subventions					75 000,00 €			<i>Adopté à l'unanimité</i>
75 Reprise solde au BP	200 330,50 €							<i>Adopté à l'unanimité</i>
Total	650 330,50 €	68 800,00 €	2 392 682,37 €	433 934,81 €	2 065 362,11 €	6 083,42 €	5 409 437,10 €	
Résultat de fonctionnement 2009	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

Section d'investissement

	Gignac	Le Pouget	Aniane	Montarnaud	St André de Sangonis	St Pargoire	Gignac	Résultats des votes
Dépenses	ZAE la Croix (Camalcé)	ZAE 3 Fontaines	ZAE les Garrigues	ZAE la Tour	ZAE la Garrigue	ZAE E.Carles St Pargoire	ZAC La Croix	
040 Stock (33.. Ou 3555)	450 000,00 €		2 375 449,11 €	433 934,81 €	1 990 362,11 €	6 083,42 €	5 209 437,10 €	<i>Adopté à l'unanimité</i>
13 Subventions								<i>Adopté à l'unanimité</i>
16 Rbt emprunts	2 138 500,56 €	215 569,04 €						<i>Adopté à l'unanimité</i>
27 Consignations				170 438,50 €				<i>Adopté à l'unanimité</i>
Total	2 588 500,56 €	215 569,04 €	2 375 449,11 €	604 373,31 €	1 990 362,11 €	6 083,42 €	5 209 437,10 €	

	ZAE la Croix (Camalcé)	ZAE 3 Fontaines	ZAE les Garrigues	ZAE la Tour	ZAE la Garrigue	ZAE E.Carles St Pargoire	ZAC La Croix	Résultats des votes
3355 Terrains en cours d'aménagement			2 143 337,16 €	358 201,49 €	400 864,37 €	3 578,42 €	1 860 062,29 €	<i>Adopté à l'unanimité</i>
3555 Terrains aménagés	650 330,50 €	42 507,52 €						<i>Adopté à l'unanimité</i>
13 Subventions								<i>Adopté à l'unanimité</i>
16 Emprunts			260 000,00 €		1 663 000,00 €		3 500 000,00 €	<i>Adopté à l'unanimité</i>
Total	650 330,50 €	42 507,52 €	2 403 337,16 €	358 201,49 €	2 063 864,37 €	3 578,42 €	5 360 062,29 €	<i>Adopté à l'unanimité</i>

Résultat d'investissement 2009	-1 938 170,06 €	-173 061,52 €	27 888,05 €	-246 171,82 €	73 502,26 €	-2 505,00 €	150 625,19 €
---------------------------------------	------------------------	----------------------	--------------------	----------------------	--------------------	--------------------	---------------------

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 - SECTION DE FONCTIONNEMENT SPANC

DEPENSES				Résultats des votes
011	Charges à caractère général	116 786,73	4 923,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
012	Charges de personnel	22 500,00	0,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
65	Autres charges	2 500,00	0,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
			1 880,04	<i>Adopté à l'unanimité</i>
042	Dotations aux amortissements	2000		<i>Adopté à l'unanimité</i>
	DEPENSES DE L'EXERCICE	143 786,73	6 803,04	

RECETTES				Résultats des votes
70	Produit de services	134 556,69	0,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
74	Subventions	800,00	5 798,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
001	Excédent antérieur reporté	8 430,04	0,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	RECETTES DE L'EXERCICE	143 786,73	5 798,00	

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 - SECTION D'INVESTISSEMENT SPANC

DEPENSES			Budget	Réalisé	Résultats des votes
			2009		
21	Immobilisations corporelles		2 000,00		<i>Adopté à l'unanimité</i>
001	Déficit antérieur reporté		11 216,00		<i>Adopté à l'unanimité</i>
	DEPENSES DE L'EXERCICE		13 216,00	0,00	

RECETTES			Budget	Réalisé	Résultats des votes
			2009		
1068	Excédent antérieur de fct affecté		11 216,00	11 216,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
042	Amortissements		2 000,00	1 880,04	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	RECETTES DE L'EXERCICE		13 216,00	13 096,04	

Budget principal 2010, affectation des résultats de l'exercice 2009.

Le Conseil communautaire décide,

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **De reporter** la totalité de l'excédent de fonctionnement 2009 à la section de fonctionnement 2010 au compte 002 soit un montant de 957 809,86€

Budget annexe SPANC 2010, affectation des résultats de l'exercice 2009.

Le Conseil communautaire décide,

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **De reporter** la totalité de l'excédent de fonctionnement 2009 à la section de fonctionnement 2010 au compte 002 soit un montant de 7 425€

Budget principal et budgets annexes, vote du budget primitif 2010.**Le Conseil communautaire décide,**

A la majorité des suffrages exprimés,

- **de voter** le budget primitif 2010 et les 7 budgets annexes 2010 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Fonctionnement DEPENSES			Résultats des votes
			BP10
011	Charges à caractère général	1 925 164,86	Adopté à l'unanimité
012	Charges de personnel	2 714 143,00	Adopté à l'unanimité
014	Atténuation de produits	4 287 100,00	Adopté à l'unanimité
65	Autres charges de gestion courante	716 537,00	Adopté à l'unanimité
66	Charges financières	602 400,00	Adopté à l'unanimité
67	Charges exceptionnelles	100,00	Adopté à l'unanimité
042	Opérations d'ordre entre sections	906 700,00	Adopté à l'unanimité
022	Dépenses imprévues	1 000,00	Adopté à l'unanimité
23	Virement à la section d'investissement	814 400,00	Adopté à l'unanimité
DEPENSES DE L'EXERCICE VOTE		11 967 544,86	

Fonctionnement RECETTES			Résultats des votes
			BP10
70	Produit de services	30 000,00	Adopté à l'unanimité
73	Impôts et taxes	8 767 346,00	Adopté à la majorité, 1 abstention
74	Dotations Subventions,	2 137 389,00	Adopté à l'unanimité
75	Autres produits gestion courante	45 000,00	Adopté à l'unanimité
76	produits financiers	20 000,00	Adopté à l'unanimité
013	Atténuation de charges	10 000,00	Adopté à l'unanimité
002	Résultat de fonctionnement reporté	957809,86	Adopté à l'unanimité
RECETTES DE L'EXERCICE VOTE		11 967 544,86	

Investissement DEPENSES			Résultats des votes
			BP 2010
16	Remboursement emprunt	3 131 385,22	Adopté à l'unanimité
20	Immobilisations incorporelles	71 610,00	Adopté à l'unanimité
204	Subventions d'équipement	15 000,00	Adopté à l'unanimité
21	Immobilisations corporelles	914 560,00	Adopté à l'unanimité
23	Travaux en cours	40 000,00	Adopté à l'unanimité
RAR09 Restes à réaliser 2009			4 778 958,75
DEPENSES DE L'EXERCICE		8 951 513,97	
Investissement RECETTES			Résultats des votes
			BP 2010
10	Dotations fonds divers	659 300,00	Adopté à l'unanimité
001	Résultat antérieur reporté	2 725 801,45	Adopté à l'unanimité
040	Amortissements	676 700,00	Adopté à l'unanimité
13	subv d'investissement	515 490,00	Adopté à l'unanimité
16	Emprunts	5 406 420,00	Adopté à l'unanimité

021	Virement de la section de fct	814 400,00	Adopté à l'unanimité
RAR09	Restes à réaliser 2009	3 941 172,52	Adopté à l'unanimité
	RECETTES DE L'EXERCICE	14 739 283,97	

Investissement DEPENSES - VOTE PAR OPERATION			Résultats des votes
N° opé	Nom opé	BP 2010	
1016	Aménagement abords Pont du Diable	410 000,00	Adopté à l'unanimité
1017	Eco compteurs	5 000,00	Adopté à l'unanimité
1021	Schéma de gestion des APN OGS	87 000,00	Adopté à l'unanimité
1024	Abbaye Aniane	961000	Adopté à la majorité, 2 abstentions
1025	Informatisation réseau LP	58 520,00	Adopté à l'unanimité
1028	Numérisation réseaux AEP ASS	74 850,00	Adopté à l'unanimité
1032	Etude économique et de gestion	45 000,00	Adopté à l'unanimité
1037	Aménagement abords PA Camalcé	35 000,00	Adopté à l'unanimité
1038	Création parc multi activités	700000	Adopté à l'unanimité
1040	Construction ateliers SOM	420 000,00	Adopté à l'unanimité
1044	Acquisitions réseau LP	43 200,00	Adopté à l'unanimité
1047	Construction Maison Poterie	1 920 000,00	Adopté à l'unanimité
1049	Plan restauration patrimoine	370 000,00	Adopté à l'unanimité
1050	Espace VTT (APN)	116 200,00	Adopté à l'unanimité
1054	Réhabilitation logements communaux (PLH)	280000	Adopté à l'unanimité
1055	OPAH	60000	Adopté à l'unanimité
1057	Requalification ZAE La garrigue	82 000,00	Adopté à l'unanimité
1059	Observatoire de la fréquentation	50 000,00	Adopté à l'unanimité
1061	Etude petite Enfance	70 000,00	Adopté à l'unanimité
	Total opé	5 787 770,00	

458115	MOD parking Maison Poterie	270000	Adopté à l'unanimité
458116	MOD traverse St André	1215000	Adopté à l'unanimité
458118	MOD place du Griffon le Pouget	5 000,00	Adopté à l'unanimité
458119	MOD traverse Vendémian	800 000,00	Adopté à l'unanimité

458120	MOD traverse Argelliers	72 000,00	Adopté à l'unanimité
458122	MOD restauration Pont du Diable	20 000,00	Adopté à l'unanimité
458123	MOD Gd Rue Jonquières	865 000,00	Adopté à l'unanimité
458124	MOD sécurisation RD27 la Boissière	170000	Adopté à l'unanimité
458125	MOD rues et plan eglise St jean de Fos	390 000,00	Adopté à l'unanimité
458126	MOD Quai de Font Pétourle Bélarga	15 600,00	Adopté à l'unanimité
	Total MOD	3 822 600,00	

TOTAL Dépenses invt

18 561 883,97

Investissement RECETTES - VOTE PAR OPERATION			Résultats des votes
N° opé	Nom opé	BP 2010	
458115	MOD parking Maison Poterie	270000	Adopté à l'unanimité
458116	MOD traverse St André	1215000	Adopté à l'unanimité
458118	MOD place du Griffle le Pouget	5 000,00	Adopté à l'unanimité
458119	MOD traverse Vendémian	800 000,00	Adopté à l'unanimité
458220	MOD traverse Argelliers	72 000,00	Adopté à l'unanimité
458122	MOD restauration Pont du Diable	20 000,00	Adopté à l'unanimité
458123	MOD Gd Rue Jonquières	865 000,00	Adopté à l'unanimité
458124	MOD sécurisation RD27 la Boissière	170000	Adopté à l'unanimité
458125	MOD rues et plan eglise St jean de Fos	390 000,00	Adopté à l'unanimité
45819	MOD place Balsan Lagamas	15 600,00	Adopté à l'unanimité
	Total MOD	3 822 600,00	

TOTAL Recettes invt

18 561 883,97

SPANC - BUDGET ANNEXE 2010 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			Résultats des votes
002	Déficit antérieur reporté	0,00	Adopté à l'unanimité
011	Charges à caractère général	4 080,00	Adopté à l'unanimité
012	Charges de personnel	37 000	Adopté à l'unanimité
65	Autres charges de gestion	2 500	Adopté à l'unanimité

042	Dotations aux amortissements	2 000	<i>Adopté à l'unanimité</i>
023	Virement à la section d'investissement	0	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DEPENSES DE L'EXERCICE		45 580,00	

RECETTES			Résultats des votes
70	Redevances	37 355,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
74	Subventions	800	<i>Adopté à l'unanimité</i>
002	Excédent antérieur reporté	7 425,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
RECETTES DE L'EXERCICE		45 580,00	

SPANC - BUDGET ANNEXE 2010 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			Résultats des votes
001	Déficit antérieur reporté	0,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
20	Immobilisations incorporelles	11 100,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
21	Immobilisations corporelles	3 996,04	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DEPENSES DE L'EXERCICE		15 096,04	

RECETTES			Résultats des votes
001	Excédent antérieur reporté	13 096,04	<i>Adopté à l'unanimité</i>
1068	Affectation résultat de fct	0,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
28	Amortissements	2 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
RECETTES DE L'EXERCICE		15 096,04	

Parc d'activité de Camalcé à Gignac (ZAE La Croix)

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
042	Transfert entre section	450 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
Total		450 000,00	
RECETTES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
042	Transfert entre section	250 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>

75	Autres produits de gestion courante	200 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	450 000,00	

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
001	Solde exécution invt reporté	450 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
040	Transfert entre section	250 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	700 000,00	

RECETTES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
16	Remboursement emprunts	250 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
040	Transfert entre section	450 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	700 000,00	

Parc d'Activités Les Garrigues (Les Treilles) à Aniane

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
011	Charges à caractère général	126 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
66	Charges financières	40 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
042	Transfert entre section	2 674 174,50	<i>Adopté à l'unanimité</i>
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section	51 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	2 891 174,50	

RECETTES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
70	Vente terrains	300 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
042	Transfert entre section	2 540 174,50	<i>Adopté à l'unanimité</i>
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section	51 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	2 891 174,50	

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
001	Solde exécution invt reporté	83 829,75	<i>Adopté à l'unanimité</i>
16	Emprunts	300 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
040	Transfert entre section	2 540 174,50	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	2 924 004,25	

RECETTES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
001	Solde exécution invt reporté		<i>Adopté à l'unanimité</i>
16	Emprunts	249 829,75	<i>Adopté à l'unanimité</i>

040	Transfert entre section	2 674 174,50	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	2 924 004,25	

Création du Parc d'Activités La Tour à Montarnaud

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
011	Charges à caractère général	2 401 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section	30 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
66	Charges financières	20 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
042	Transfert entre section	429 194,81	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	2 880 194,81	

RECETTES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
042	Transfert entre section	2 850 194,81	<i>Adopté à l'unanimité</i>
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section	30 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	2 880 194,81	

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
001	Solde exécution invt reporté	604 373,31	<i>Adopté à l'unanimité</i>
040	Transfert entre section	2 850 194,81	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	3 454 568,12	

RECETTES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
16	Emprunts	2 854 373,31	<i>Adopté à l'unanimité</i>
27	Autres immobilisations fin.	171 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
040	Transfert entre section	429 194,81	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	3 454 568,12	

Création du Parc d'Activités La Garrigue à St André de Sangonis

(4ème tranche)

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
011	Charges à caractère général	832 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section	67 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
66	Charges financières	40 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
042	Transfert entre section	2 824 521,26	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	3 763 521,26	
RECETTES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
74	Subventions	1 040 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
042	Transfert entre section	2 656 521,26	<i>Adopté à l'unanimité</i>
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section	67 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	3 763 521,26	

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
001	Solde exécution invt reporté	1 642,11	<i>Adopté à l'unanimité</i>
16	Emprunts	166 357,89	<i>Adopté à l'unanimité</i>
040	Transfert entre section	2 656 521,26	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	2 824 521,26	

RECETTES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
040	Transfert entre section	2 824 521,26	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	2 824 521,26	

Création du Parc d'Activités E.Carles à St Pargoire**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section	10 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
011	Charges à caractère général	499 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
66	Charges financières	10 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
042	Transfert entre section	256 083,42	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	775 083,42	

RECETTES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
70	Produit ventes	250 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
042	Transfert entre section	515 083,42	<i>Adopté à l'unanimité</i>
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section	10 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	775 083,42	

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
001	Solde exécution invt reporté	6 083,42	<i>Adopté à l'unanimité</i>
040	Transfert entre section	515 083,42	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	521 166,84	

RECETTES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
16	Emprunts	265 083,42	<i>Adopté à l'unanimité</i>
040	Transfert entre section	256 083,42	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	521 166,84	

**Aménagement Parc d'Activités ZAC La Croix à Gignac (1ere tranche
requalification)****FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section	215 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
011	Charges à caractère général	2 205 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
66	Charges financières	200 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
042	Transfert entre section	6 201 750,98	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	8 821 750,98	

RECETTES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
74	Subventions	800 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
042	Transfert entre section	7 806 750,98	<i>Adopté à l'unanimité</i>
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section	215 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	8 821 750,98	

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
001	Solde exécution invt reporté	1 509 437,10	<i>Adopté à l'unanimité</i>
16	Emprunts	155 000,00	<i>Adopté à l'unanimité</i>
040	Transfert entre section	7 806 750,98	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	9 471 188,08	

RECETTES			
Article	Libellé	BP 2010	Résultats des votes
16	Emprunts	3 269 437,10	<i>Adopté à l'unanimité</i>
040	Transfert entre section	6 201 750,98	<i>Adopté à l'unanimité</i>
	Total	9 471 188,08	

Fiscalité 2010, vote du produit de fiscalité mixte pour 2010.

Le Conseil communautaire décide,

à la majorité des suffrages exprimés, avec deux voix contre,

- **De voter** un produit attendu de fiscalité mixte de 1 540 000€ (produit de la taxe d'habitation et des taxes foncières) pour l'année 2010 c'est à dire au titre de l'année de mise en place de cette nouvelle fiscalité sur notre territoire, dans les conditions prévues par l'article 1609 nonies C-II du Code Général des Impôts,
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fiscalité 2010, vote du taux relais de taxe professionnelle unique (nouvelle cotisation foncière des entreprises) pour 2010.

Le Conseil communautaire décide,

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **De fixer** le taux relais 2010 de la taxe Professionnelle Unique (nouvelle Cotisation Foncière des Entreprises) à 19.08%

Fiscalité 2010, vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour 2010.

Le Conseil communautaire décide,

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **De fixer** le taux 2010 de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à 17.03%

Indemnité du comptable du Trésor public, indemnité de conseil du trésorier de Gignac pour l'exercice 2009.

Le Conseil communautaire décide,

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **D'accorder** l'indemnité de conseil à taux plein (100%) au Trésorier de Gignac au titre de l'année 2009, soit 2 195.91€ brut

Les crédits relatifs à cette dépense sont inscrits au chapitre 011, article 6225 du budget primitif 2010.

Règlementation financière et budgétaire, règlement financier et budgétaire.

Le Conseil communautaire décide,

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **D'adopter** le règlement financier et budgétaire annexé à la présente délibération à compter de l'exercice 2010

Autorisation de programme crédit de paiement n° I, réserves foncières.

Le Conseil communautaire décide,

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **de voter** une autorisation de programme d'un montant total de 3 738 000€ pour les acquisitions foncières à vocation économique et habitat
 - o Réserves foncières à vocation économique : Axe II du Projet de Territoire « Bassin de vie économique dynamique et attractif » / Objectifs : « Avoir un territoire économique dynamique et attractif », « Renforcer l'accueil et le développement des entreprises »
 - Coût total : 1 210 000€
 - Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault
 - Financement par autofinancement/emprunts
 - Imputation budgétaire : 21-2111-90
 - o Réserves foncières à vocation Habitat : Axe I du Projet de Territoire « Bassin de vie aménagé harmonieux et équilibré » / Objectifs : « Avoir un territoire moderne, soucieux de l'environnement tout en gardant son identité propre », « Répondre aux nouveaux besoins de logement tout en maîtrisant le développement urbain »
 - Coût total : 1 100 000€
 - Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault
 - Financement par autofinancement/emprunts
 - Imputation budgétaire : 21-2111-020
 - o Réserves foncières pour l'Espace multiactivités : Axe III du Projet de Territoire « Bassin de vie quotidienne au service des habitants » / Objectifs : « Rendre des services nouveaux à la population », « Développer de nouveaux équipements de loisirs »
 - Coût total : 1 428 000€
 - Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault
 - Financement : 430 000€ CG de l'Hérault (contrats 2007/2008), 150 000€ Etat (DDR 2007/2008) et 1 048 000€ autofinancement (emprunts)
 - Imputation budgétaire : 1038-2111-90
- **de voter** les crédits de paiement prévisionnels présentés ci-dessous avec les ressources envisagées correspondant à cette autorisation de programme

Imputation budgétaire	Coût total TTC	CP 2010	CP 2011	CP 2012	CP 2013	CP 2014	CP 2015	Recettes
21-2111-90	1 210 000	310 000	150 000	150 000	200 000	200 000	200 000	0
21-2111-020	1 100 000	200 000	150 000	150 000	200 000	200 000	200 000	0

1038-2111-90	1 428 000	700 000	500 000	228 000	0	0	0	492 000
Total	3 738 000	1 210 000	800 000	528 000	400 000	400 000	400 000	492 000

Autorisation de programme crédit de paiement n°2, plan local habitat.

Le Conseil communautaire décide,
à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **de voter** une autorisation de programme d'un montant total de 3 700 000€ pour le Plan Local de l'Habitat
 - o Aide à la réhabilitation de logements communaux (fonds de concours) :
 - Coût total : 1 290 000€
 - Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault
 - Financement par autofinancement/emprunts
 - Imputation budgétaire : 1054-20414-020
 - o Etude de dimensionnement préalable à la mise en place du programme de réhabilitation d'ilots dégradés en cœur de village (OPAH) :
 - Coût total : 60 000€
 - Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault
 - Financement par subventions (48 000€) et autofinancement/emprunts
 - Imputation budgétaire : 1055-2031-020
 - o Programme de réhabilitation d'ilots dégradés en cœur de village (aménagements et fonds de concours):
 - Coût total : 1 600 000€
 - Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault
 - Financement par autofinancement/emprunts
 - Imputation budgétaire : 1055-20414-020
 - o Aménagement d'une aire pour les gens du voyage :
 - Coût total : 750 000€
 - Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault
 - Financement par autofinancement/emprunts
 - Imputation budgétaire : 23-2312-020
- **de voter** les crédits de paiement prévisionnels présentés ci-dessous avec les ressources envisagées correspondant à cette autorisation de programme

Imputation budgétaire	Coût total TTC	CP 2010	CP 2011	CP 2012	CP 2013	CP 2014	CP 2015	Recettes
1054-20414-020	1 290 000	365 000	185 000	185 000	185 000	185 000	185 000	0
1055-2031-020	60 000	60 000	0	0	0	0	0	48 000
1055-20414-020	1 600 000	0	200 000	300 000	300 000	400 000	400 000	0
23-2312-020	750 000	0	0	0	250 000	250 000	250 000	0
Total	3 700 000	425 000	385 000	485 000	735 000	835 000	835 000	48 000

Autorisation de programme crédit de paiement n°3, équipements et véhicules du SOM.

Le Conseil communautaire décide,
à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **de voter** une autorisation de programme d'un montant total de 2 010 000€ pour l'équipement du service Ordures Ménagères
 - o Renouvellement des véhicules pour le service Ordures Ménagères :
 - Coût total : 1 680 000€
 - Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault
 - Financement par autofinancement/emprunts
 - Imputation budgétaire : 21-2182-812
 - o Achat de containers pour le service Ordures Ménagère :
 - Coût total : 330 000€
 - Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault
 - Financement par autofinancement/emprunts
 - Imputation budgétaire : 21-2182-812
- **de voter** les crédits de paiement prévisionnels présentés ci-dessous avec les ressources envisagées correspondant à cette autorisation de programme

Imputation budgétaire	Coût total TTC	CP 2010	CP 2011	CP 2012	CP 2013	CP 2014	CP 2015	Recettes
21-2182-812	1 680 000	270 000	360 000	255 000	265 000	265 000	265 000	0
21-2188-812	330 000	60 000	50 000	50 000	50 000	60 000	60 000	0
Total	2 010 000	330 000	410 000	305 000	315 000	325 000	325 000	0

Autorisation de programme crédit de paiement n°4, création d'une maison de la poterie.

Le Conseil communautaire décide,
à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **de voter** une autorisation de programme d'un montant total de 2 200 000€ pour la construction de la Maison de la Poterie
 - Travaux pour la construction de la Maison de la Poterie :
 - o Coût total : 2 200 000€
 - o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault
 - o Financement par subventions sur travaux (1 443 300€) et autofinancement/emprunts
 - o Imputation budgétaire : 1047-2313-020
- **de voter** les crédits de paiement prévisionnels présentés ci-dessous avec les ressources envisagées correspondant à cette autorisation de programme

Imputation budgétaire	Coût total TTC	CP 2010	CP 2011	CP 2012	CP 2013	CP 2014	CP 2015	Recettes
1047-2313-020	2 200 000	1 100 000	880 000	220 000	0	0	0	1 443 300
Total	2 200 000	1 100 000	880 000	220 000	0	0	0	1 443 300

Autorisation de programme crédit de paiement n°5, abbaye d'Aniane.

Le Conseil communautaire décide,
à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **de voter** une autorisation de programme d'un montant total de 1 822 000€ pour le projet de l'abbaye d'Aniane
 - o Acquisition foncière de l'Abbaye d'Aniane :
 - Coût total : 1 122 000€
 - Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault
 - Financement par subventions (409 000€) et autofinancement/emprunts
 - Imputation budgétaire : 1024-2111-020
 - o Travaux de mise en sécurité de l'Abbaye d'Aniane :
 - Coût total : 700 000€
 - Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

- Financement par subventions (234 000€) et autofinancement/emprunts

- Imputation budgétaire : 1024-2313-020

- **de voter** les crédits de paiement prévisionnels présentés ci-dessous avec les ressources envisagées correspondant à cette autorisation de programme

Imputation budgétaire	Coût total TTC	CP 2010	CP 2011	CP 2012	CP 2013	CP 2014	CP 2015	Recettes
1024-2111-020	1 122 000	561 000	561 000	0	0	0	0	409 000
1024-2313-020	700 000	400 000	300 000	0	0	0	0	234 000
Total	1 822 000	961 000	861 000	0	0	0	0	643 000

Le relevé de décisions du Conseil communautaire du 1^{er} mars 2010 comporte 20 pages. Il restera affiché à la Communauté de communes entre le 8 mars 2010 et le 8 mai 2010.

Le Président

Louis VILLARET

Les délibérations sont consultables sur notre site internet www.cc-vallee-herault.fr ou au siège de la Communauté de communes, aux heures d'ouverture.

Les copies des délibérations peuvent être communiquées selon l'une des modalités suivantes :

- par consultation gratuite sur place sauf si les impératifs de conservation du document s'y opposent ;
- par courrier électronique et sans frais lorsque le document existe sous forme électronique ;
- par délivrance aux frais du demandeur d'une copie sur papier ou sur un support informatique identique à celui utilisé par l'administration. Dans ce dernier cas, et conformément à l'article 34 du décret du 30 décembre 2005, il appartient à l'intéressé d'indiquer sous quelle forme il souhaite obtenir le document sollicité. Des frais de reproduction pourront lui être facturés, sans que ceux-ci puissent excéder le coût réel supporté par l'administration. Un arrêté du Premier ministre du 1^{er} octobre 2001 prévoit que le montant des frais de copie d'un document administratif pourra être fixé au maximum à 0,18 € par page de format A 4 en impression noir et blanc, 1,83 € pour une disquette et 2,75 € pour un cd-rom.